



COOPEC CAHI

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU SUD-KIVU

VILLE DE BUKAVU

242, AV MAJOR VANGU/ESSENCE

TEL : +243 99 76 75 148



E-mail : coopeccahi1976@coopeccahi.org; coopeccahi1976@gmail.com, siteweb : www.coopeccahi.org

AVIS DE RECRUTEMENT /COOPEC CAHI

Référence de l'offre : Recrutement postes vacants, COOPEC CAHI/Agence
Kin.n°001/01/2026

Offre publier : le 15 janvier 2026 à Kinshasa

Validité de l'offre : du 15 au 25 janvier 2026.

1. Présentation de la COOPEC CAHI

La COOPEC CAHI fut Créée le 4 Avril 1976 sous l'initiative du Révérend Père Claude Maillard, curé de la Paroisse de CAHI.

Elle avait été une solution à la demande des paroissiens qui exprimaient ainsi le besoin de l'accompagnement des prêtres pour les services financiers. Elle obtient sa personnalité juridique le 10 février 1983 sous l'arrêté provincial n° 01/005/BUR/GOUVREGION/83 et par la suite l'agrément de la Banque Centrale du Congo le 4 Septembre 2007 sous la référence n° GOUV/D143/N°001137. En 1988, comme elle comptait plus de 1 000 membres et disposait déjà des fonds propres suffisants, les prêtres ont exigé qu'elle quitte l'enclos de l'Eglise mais sans s'éloigner d'elle. Elle achetant une maison dans les environs. Une 1ère bâtie, acquise sur 03, av. Mulengeza II (en matériaux semi-durables puis transformée en matériaux durables). L'étiquette de l'Eglise servira à attirer plus de monde dans le quartier (populaire et pauvre) de Panzi et ses environs.

En 2009, le siège de la COOPEC CAHI fut transféré dans un nouveau bâtiment qu'elle venait de construire au 242, avenue Major-Vangu/Essence en plein quartier populaire de Bukavu où est installé son siège social jusqu'à ce jour.

Actuellement, la COOPEC CAHI intervient dans la Province du Sud Kivu à travers six agences à savoir : Bukavu/Essence, Walungu, Kamituga, Kavumu, Centre-ville et Panzi-Kamagema.

A 50 ans de sa création (1976-2026), la COOPEC CAHI a traversé avec succès plusieurs zones de turbulences notamment les guerres à répétition, l'instabilité monétaire et politique, la démonétisation, la crise financière mondiale ; l'arrêt des activités minières à l'Est de la RDC et ses conséquences, la crise sanitaire de la pandémie à COVID-19 et actuellement la guerre d'agression Rwandaise soutenue par la rébellion de M23/AFC, cause de fermeture des activités des Institutions financières (Banques, COOPEC et IMF) de deux provinces , le Nord en janvier et le Sud-Kivu en février 2025.

Depuis 2023, pour améliorer l'offre des services et soutenir l'inclusion financière, la COOPEC CAHI a mis l'accent sur deux projets : la digitalisation des canaux de distribution par l'utilisation de l'application USSD (B2W-W2B) et l'extension du réseau d'agents bancaires.

Grâce à sa taille, son expérience, sa crédibilité et la fidélité de ses membres, elle occupe actuellement la 1ère place des institutions mutualistes « COOPECS » dans le secteur de la Micro finance de la RD Congo.

Pour atteindre ses objectifs stratégiques et opérationnels, Le Conseil d'administration de la COOPEC CAHI a décidé d'étendre sa zone d'intervention dans d'autres provinces de la RDC et dans le cas présent, la ville Province de Kinshasa.

Pour ce faire, une étude de satisfaction a été réalisée et le dossier transmis à la Banque Centrale du Congo, pour l'autorisation de fonctionnement. L'agence Kinshasa ouvrira ses portes au 1er trimestre de l'année 2026 à l'adresse suivante : N°165 de l'Avenue Luvungi/Rond-Point Huilerie, Quartier Djalo, Commune de Kinshasa, Ville de Kinshasa.

2. Description des postes

En phase d'ouverture, tous les postes stratégiques au sein d'une COOPEC sont vacants excepté celui du Chef d'agence nommé par la Direction générale. La description de chaque poste, rattachée au profil et à l'aptitude personnelle sera communiquée aux seuls candidats retenus lors de la formation.

Il s'agit notamment des postes suivants :

- 2.1. Superviseur des opérations ;
- 2.2. Agents de crédits et/ou commerciaux ;
- 2.3. Contrôleurs interne ;
- 2.4. Assistant SIG ;
- 2.5. Secrétaire réceptionniste ;
- 2.6. Caissiers ; ...

3. Compétences et aptitudes requises

- 3.1. Etre de nationalité congolaise ;**
- 3.2. Etre détenteur d'un diplôme de licence en sciences commerciales et administratives, gestion commerciale et financière, économie, gestion, informatique ou une autre discipline similaire ;**
- 3.3. Avoir une maîtrise de la langue française (parlé et écrit) et le lingala ;**
- 3.4. Avoir un bon niveau de communication ;**
- 3.5. Avoir une connaissance suffisante dans l'utilisation des outils informatiques ;**
- 3.6. Etre apte à travailler en équipe, en dehors des heures de service, au terrain, sous pression ;**
- 3.7. Etre de bonne qualité morale, intègre, courtoise, respectueuse, confidentielle et disponible ;**
- 3.8. Avoir l'âge compris entre 18 et 38 ans (maximum).**

4. Éléments du dossier

- 4.1. Une lettre de demande d'emploi manuscrite, adressée au Directeur Gérant de la COOPEC CAHI ;
- 4.2. Un curriculum vitae ;
- 4.3. Une copie de la carte d'identité et/ou un passeport national valide (bien lisibles) ;
- 4.4. Les copies des diplômes et attestations des services rendus ;
- 4.5. La liste des personnes de référence dans le CV (au moins une d'elle, au choix du DG, devra s'engager par écrit, à l'assurance de parrainage) ;
- 4.6. Tout autre document jugé nécessaire à l'appréciation du dossier.

5. Modalités de soumission de la candidature

Toute personne désireuse de postuler à un poste est priée de soumettre son dossier à Monsieur Directeur Gérant de la COOPEC CAHI à l'adresse ci-après : Agence de la COOPEC CAHI à Bukavu ou à l'adresse email suivante recrutement@coopeccahi.org

NB :

- ✓ Seules les personnes des candidatures sélectionnées seront contactées par téléphone ou par email pour la formation générale qui ira du 02 au 14 février 2026 à Kinshasa ;
- ✓ A la fin de la formation, un test sera organisé pour sélectionner les premiers meilleurs candidats pour le recrutement direct à chaque poste suivant les résultats réalisés. Deux premiers non retenus pour chaque poste seront classées dans la banque des données de l'agence Kinshasa ;
- ✓ Tous les candidats seront évalués sur base de leurs mérites individuels et les femmes qualifiées sont vivement encouragées (toute tentative de corruption est un motif de rejet du dossier) ;
- ✓ Pour le contrat, la période d'essai est de trois mois et la durée est de 12 mois renouvelable une fois et à la troisième année, le contrat est réputé être indéterminé (CDI). Les autres clauses seront spécifiées dans le contrat.

Fait à Kinshasa, le 15 Janvier 2026

Pour la COOPEC CAHI
MULUMEODERHWA CHOYA Patient
DIRECTEUR GERANT